

Modèle 2025-2026	
Composante :	IECI
Adopté par le conseil de composante le :	02/06/2025
Adopté par la CPUV en date du :	01/07/2025
Régime d'inscription :	☒ Formation initiale ☐ Formation initiale en apprentissage ☒ Formation continue ☐ Formation continue en contrat de professionnalisation

Dispositions particulières : Pour valider leur année et accéder à l'année supérieure du parcours de licence FoSMI (Formation Supérieure de Musicien Interprète) et MIP, (Musique, Interprétation, Patrimoine), les étudiants auront validé chacun des blocs de connaissances et de compétences (BCC). Le bloc de compétences disciplinaires n'est ni compensant ni compensable. Le bloc de compétences complémentaires et linguistiques se compensent mutuellement. Les unités d'enseignement (UE) composant chaque BCC se compensent entre elles. A la fin d'une année de licence FoSMI - MIP, l'étudiant(e) doit obtenir la totalité des ECTS associés à chaque année. La non validation par l'étudiant(e) de l'une des années de FoSMI et MIP entraîne le redoublement de l'étudiant(e) avec conservation des UE acquises. Un(e) étudiant(e) ne peut être autorisé(e) à continuer dans l'année supérieure s'il (si elle) ne maîtrise pas les enseignements fondamentaux (bloc disciplinaire et bloc complémentaire) de ce parcours. Un(e) étudiant(e) ne pourra donc être autorisé(e) à continuer en année supérieure qu'à la condition d'avoir validé les BCC disciplinaires et complémentaires du parcours. Lorsqu'un(e) étudiant(e) n'a pas validé tous les BCC de l'année en cours, la poursuite en année supérieure est soumise à l'autorisation du jury. Pour les étudiant(e)s inscrits en contrôle terminal, l'épreuve terminale représente 100% des crédits. En cas de non validation d'un ou plusieurs blocs l'étudiant(e) peut se présenter aux épreuves de seconde chance (session 2) de toutes les UE non acquises (les UE dont la note de première session est inférieure à 10/20) et non compensées au sein du ou des blocs non validés. En raison de leurs spécificités, certaines UE (UE du CR1, stage...) n'ont pas de session 2. Les UE libres ne peuvent être suivies qu'une seule fois au cours de la licence. Elles comptent dans le calcul de la moyenne de l'année dans lesquelles elles ont été choisies. L'assiduité au CM et au TD est obligatoire. Les absences doivent être justifiées. La troisième absence non justifiée entraîne la défaillance à l'UE, si l'étudiant est inscrit en contrôle continu. L'IECI est engagée contre le plagiat, afin de garantir la qualité de ses diplômés et de porter les valeurs universitaires d'honnêteté intellectuelle et de probité scientifique. Les travaux proposés par les étudiant(e)s doivent toujours être le résultat d'un travail original et personnel. L'IECI se réserve le droit d'utiliser un logiciel de détection du plagiat et informe ses étudiant(e)s que des procédures disciplinaires seront lancées en cas de plagiat avéré.

code Apogée	Bloc annuelisé (A) ou semestrialisé (S)	intitulé	intitulé en anglais	Obligatoire /optionnel	Nom Responsable	Cocher si Responsable extérieur de l'UVSQ	Volumes horaires				Total horaire	ECTS	Coefficient	Modalités de contrôle des connaissances										
							Présentiel							Distantiel	1ère session					2nde chance				
							Heures CM	Heures TD	Heures TP	Total présentiel				Heures FOAD	Type de contrôle					Type de contrôle				
															Examen terminal		Autres			2nd session		Autres		
															%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve	%	Type d'épreuve
BCC disciplinaire 1							0	78	0	78	0	78	15											
LMCD5301	S3	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Xavier Saumon	X		15		15	0	15	6	100								100	Audition 30min	
LMCD5302	S3	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienalimé	X		15		15	0	15	3	100								100	Audition 30min	
LMCD5303	S3	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	UE Obligatoire	François Poly	X		24		24	0	24	3	100								100	Audition 30min	
LHHIS360	S3	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 1							0	84	0	90	0	90	9											
LMCTS310	S3	Ornementation/improvisation	Ornementation and improvisation	Obligatoire	Caroline Delume	X		15		15	0	15	2	100								100	Audition 30min	
LMCTS311	S3	Ecriture harmonique et contrepoint 3	Writing and early counterpoint	Obligatoire	Alban Framboisier	X		15		15	0	15	2	100								100	Audition 30min	
LMCTS312	S3	Organologie, lutherie, accords, tempéraments	Organology	Obligatoire	Alban Framboisier	X		12		12	0	12	1	100								100	Audition 30min	
LMCTS313	S3	Pratiques mentales et corporelles 3	Renaissance and Baroque Dance	Obligatoire	Irène Ginger	X		15		15	0	15	1	100								100	Audition 30min	
LMCTS314	S3	Analyse 2	Analyse musicale	Obligatoire	Ziad Kreidy			15		15	0	15	2	100								100	Audition 30min	
LMCTS315	S3	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X		12		12	0	12	1	100								100	Audition 30min	
BCC transversales et linguistiques 1							0	90	0	90	0	90	6											
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							0	42		42	0	42	3											
PARTS151		Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)		UE Obligatoire à choix	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)			24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)		0		3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)		50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)		
LHLET301	S3	Culture antique et humanités	Ancient culture and humanities	UE Obligatoire à choix	G. Holtz			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
TAPSLSE3	S2	OU Théorie et pratique des activités physiques et sportives (Ne peut être choisie qu'une fois durant la licence)	Physical education and sports theory	UE Obligatoire à choix	Emmanuel VILLARET			18		18		18	3	100	pratique (65%) et théorique (35%)				100	pratique (65%) et théorique (35%)				
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							0	48	0	48	0	48	3											
MIPANGS3	S3	Anglais	Musicological english	UE Obligatoire à choix	Charlotte Hevik			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
LFLE300	S3	Français Langue étrangère (FLE)	French as a foreign language	UE Obligatoire à choix	Camille Le Floch			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
	Option supplémentaire											0												
ACEDUC3	S3	Engagement étudiant : accompagnement éducatif (ne peut être pris qu'une fois durant les études)	Students' civic participation in helping disadvantaged children	Optionnelle								0						100	évaluation par l'encadrant	pas de rattrapage				
BCC disciplinaire 2							0	78	0	78	0	78	15											
LMCD5401	S4	Discipline principale Instrument / voix	Main Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienalimé	X		15		15	0	15	6	100								100	Audition 30min	
LMCD5402	S4	Basse continue / 2e instrument	Second Instrument	Obligatoire	Sabine Adam-Bienalimé	X		15		15	0	15	3	100								100	Audition 30min	
LMCD5403	S4	Production artistique en petites formations et grands ensemble dirigés	Music ensemble practices (chamber music, conducted ensembles)	Obligatoire	François Poly	X		24		24	0	24	3	100								100	Audition 30min	
LHHIS460	S4	Initiation à la recherche en musicologie et histoire de la musique	History of Music and Musicology	Obligatoire	Evelyne Samama			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
BCC disciplinaire complémentaires et professionnelles 2							0	75	0	75	0	75	9											
LMCTS410	S4	Ornementation/improvisation	Ornementation and improvisation	Obligatoire	François Lazarevitch	X		15		15	0	15	2	100								100	Audition 30min	
LMCTS411	S4	Pratique vocale : rhétorique et déclamation	Vocal practices	Obligatoire	Brigitte Lesne	X		12		12	0	12	1	100								100	Audition 30min	
LMCTS412	S4	Pratique de l'image et du son	Practice of image and sound,	Obligatoire	Serge de Laubier	X		15		15	0	15	2	100								100	Audition 30min	
LMCTS413	S4	Pratiques mentales et corporelles 4	mental and cultural practices	Obligatoire	Christine Musset	X		15		15	0	15	1	100								100	Audition 30min	
LMCTS414	S4	Pratiques pédagogiques (stage et rapport de stage)	Pedagogical practices	Obligatoire	Sabine Adam-Bienalimé			18		18	0	18	3	100								100	Audition 30min	
BCC Transversales et linguistiques 2 :							24	84	0	108	0	108	6											
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							24	36	0	60	0	60	3											
LHHIS456	S4	Art et société	Art and society	UE Obligatoire à choix	Delphine Carrangeot			12		18	0	30	3	100					100	Ecrit 2h				
LHHIS441	S4	Patrimoine et politiques culturelles	Heritage and cultural policies	UE Obligatoire à choix	JC Gestot			12		18	0	30	3	100					100	Ecrit 2h				
1 UE obligatoire au choix parmi les suivantes							0	48	0	48	0	48	3											
MIPANGS4	S4	Anglais	English for music	UE Obligatoire à choix	Charlotte Hevik			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
LFLE400	S4	Français Langue étrangère (FLE)	French as a foreign language	UE Obligatoire à choix	Camille Le Floch			24		24	0	24	3	100					100	Ecrit 2h				
1 UE facultative au choix parmi les suivantes							0	0		0	0	0	0											
UETRENGAP	S4	Engagement et vie associative	Commitment and community life	UE facultative	Sébastien Floquet		8h			8h	6h	14h	3	70	rapport d'activité	30	oral et fiche projet		100	oral				
TAPSLSE4	S4	Théorie et pratique des activités physiques et sportives	Physical education: theory and practice	UE facultative	Emmanuel Villaret			18h		18h		18h	3	100	pratique (65%) et théorique (35%)				100	pratique (65%) et théorique (35%)				
PARTS152	S4	Culture – Pratiques artistiques (Options : théâtre, arts plastiques, photographie, média-radio, histoire de l'art)	Culture – Artistic practices (Options: drama, visual arts, photography, media-radio, art history)	UE facultative	Sylvie DADOUNE (théâtre) Marion EXPERT (arts plastiques) Yann DATESSEN (photo / Histoire de l'art) Nouraddine AGNE (média-radio)			24 (théâtre) 22 (arts plastiques) 24 (photo) 22 (média-radio) 32 (Histoire de l'art - 2 x 8h de cours + 4 x 4h de visites de musées)		0		3		100 (théâtre et photo) 50 (arts plastiques et média-radio) 100 (Histoire de l'art)	participation orale+devoirs maison+QCM (média-radio)	50 (arts plastiques et média-radio)	dessin (arts plastiques) papier radiophonique (média-radio)		50 (média-radio) 100 (Histoire de l'art)	examen final spécifique (média-radio) commentaire d'image (Histoire de l'art)	50 (média-radio)	production (média-radio)		
	Option supplémentaire											0												
ACEDUCS4	S4	Engagement étudiant : accompagnement éducatif (ne peut être pris qu'une fois durant les études)	Students' civic participation in helping disadvantaged children	Optionnelle								0						100	évaluation par l'encadrant	pas de rattrapage				
Total heures maquette							24	489	0	519	0	519	60											
							Total heures étudiants							423										

ACCREDITATION 2020 - 2026

MAQUETTE ET MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES

Formation en BCC PHASE PRELIMINAIRE

Année universitaire 2025/2026

2ème année

Intitulé de la mention : Musicologie

Intitulé du parcours type (si existant) : Formation supérieure de musicien interprète

